

Vol. 46 N° 8 Hearst ON - Jeudi 3 juin 2021 - 2,86 \$ + TPS

La traite de personnes c'est aussi dans le district de Cochrane



Page 2

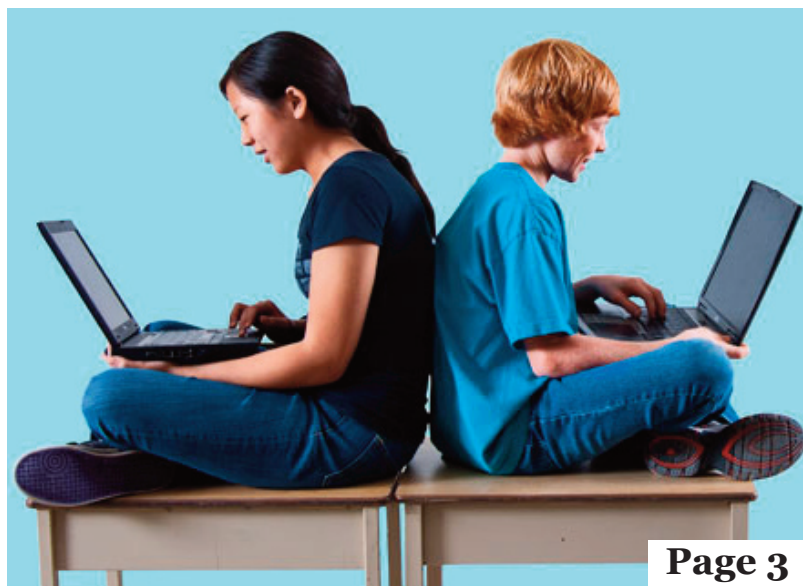
Pas de retour en classe avant septembre 2021 !

Gaëtan Baillargeon sensible à l'égard des 215 autochtones retrouvés



Page 3

Le logo du 100e de la Ville de Hearst présenté au public



Page 3



Page 7

LIQUIDATION ! LIQUIDATION ! LIQUIDATION !

**2020
FORD F-150
XL**

Pour seulement

246,99 \$ + TVH

AUX 2 SEMAINES POUR 84 MOIS



STOCK : 20-359

Faites vite ! Il en reste juste 2 ! 888 362-4011 Hearst • 888 335-8553 Kapuskasing • Lecoursmotorsales.ca Faites vite ! Il en reste juste 2 !

Ellevive : la traite de personnes sur la route 11

Par Jean-Philippe Giroux

L'organisme Ellevive, un centre francophone de soutien et de lutte contre les agressions à caractère sexuel pour les personnes du district de Cochrane, tiendra une rencontre virtuelle le 14 juin avec les parents des élèves de l'École secondaire catholique de Hearst au sujet de la traite de personnes, un enjeu qui touche les jeunes des petites communautés du Nord-Est de l'Ontario. Une première rencontre s'est déroulée avec les membres du personnel de l'école afin de les sensibiliser à la cause.

La présentation du 14 juin est destinée aux parents des élèves pour qu'ils aient les connaissances de base sur les signes avertisseurs, en plus d'autres informations et données pouvant les outiller. De surcroît, la formation est un rappel aux parents que, même durant la période pandémique, les jeunes vulnérables sont encore susceptibles d'être des victimes. « On a des scénarios, on a différentes choses », explique la directrice générale de Ellevive, Chantal Mailloux. « C'est vraiment de

base, mais c'est pour mettre la puce à l'oreille. »

Les rencontres virtuelles sont animées par une intervenante qui travaille à la maison d'hébergement de Ellevive située à Timmins. L'intervenante vient en aide aux femmes qui ont été victimes de la traite ou qui le sont actuellement.

Relation avec proxénète

La traite des personnes est une démarche rusée de femmes et d'hommes qui établissent une relation de confiance, souvent amoureuse, avec leur victime. « La plupart des cas qu'on voit, ce sont de jeunes femmes qui ont peut-être des vulnérabilités », rapporte la directrice générale, ajoutant que les souteneurs offrent souvent de l'amour, de l'attention ou même de l'argent afin de se rapprocher des victimes pour, par la suite, les manipuler. « Ce que les proxénètes cherchent, c'est vraiment de trouver ces vulnérabilités et de pouvoir combler un besoin. »

Les proxénètes font souvent de la traite de personnes pour payer un loyer ou autre dépense

ordinaire. Par contre, les souteneurs peuvent aussi se tenir en groupe, en voyageant dans diverses communautés de la route 11, rendant les recherches policières plus difficiles afin de retrouver le parcours des proxénètes et sauver les victimes. « Ils peuvent passer juste une couple de jours dans une communauté et, ensuite, ils partent avec les filles », dit-elle.

Depuis quelques années, la problématique de la traite de personnes est abordée par des présentations de survivantes et des formations. « Maintenant qu'on connaît plus les signes et que la sensibilisation est sortie, je trouve qu'on entend encore plus parler des [victimes] », souligne-t-elle.

Des services pour tous

L'organisme Ellevive travaille non seulement avec des francophones, mais aussi des femmes issues des Premières Nations du district. « On a remarqué qu'elles sont encore plus prédisposées à vivre la traite des personnes », constate la directrice générale. « Donc, notre intervenante vient

en aide à elles aussi. »

Il offre divers programmes : des services de counseling, un programme résidentiel, un service de soutien individuel ou de groupe ainsi qu'un accompagnement pour les victimes qui quittent une situation de violence. L'organisme est très occupé depuis le début de la pandémie. Bien que la hausse des cas de violence conjugale soit un fait alarmant, la directrice générale dit que leurs services permettent de soutenir les femmes à un moment critique. « On sait que la violence est là », raconte-t-elle. « Donc, quand on est occupé, au moins ça nous dit que les femmes connaissent nos services. »

L'adaptation au virtuel n'a pas été facile. Toutefois, les services en ligne ont permis d'épauler plus de femmes dans le besoin de Timmins à Hearst. « C'est un positif pour nous afin de pouvoir rejoindre des femmes de toute la région », commente-t-elle.

La maison de femmes la plus proche de Hearst, Habitat Interlude, est située à Kapuskasing.

Une mauvaise nouvelle pour le Centre Partenaires pour emploi

Par Jean-Philippe Giroux

Le gouvernement de l'Ontario est dans le processus de privatiser et régionaliser les services offerts par le Centre Partenaires pour l'emploi, un organisme communautaire qui aide les gens de Mattice à Hornepayne à trouver un emploi dans leur localité. Lorsque la décision sera entérinée, les nouveaux services d'emplois seront offerts par un gestionnaire privé dont l'identité reste inconnue qui sera responsable de servir toutes les municipalités du district de Cochrane. Par le passé, la privatisation de services gouvernementaux a diminué la qualité et la fréquence des services pour les gens de la région. En outre, elle a causé des

pertes d'emplois et des coupes de services importantes pour la communauté.

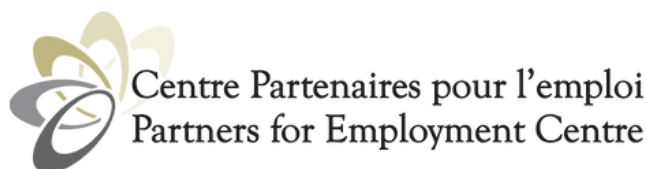
Le journal *Le Nord* a essayé d'entrer en communication avec le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, mais n'a pas pu parler avec un représentant avant la date de tombée de l'article.

Le ministère veut « transformer » les services d'emploi de partout en province en les intégrant à d'autres secteurs, soit le système d'aide sociale et le Programme de soutien aux personnes handicapées. « Je pense que la décision du privé est déjà prise », avertit le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin.

Les membres du conseil municipal de la Ville de Hearst s'opposent à cette privatisation et une lettre sera envoyée à la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario au nom de la Municipalité pour que le dossier ait plus de poids. Le conseil municipal veut s'assurer que la ville reste au courant des mises à jour du dossier et que les travailleurs du Centre Partenaires pour l'emploi gardent leur emploi. « On veut garder ce

qu'on a, travailler avec le privé pour garder les mêmes services et être sûr qu'on ne tombe pas dans le même mélange que lorsque ça tombe au régional et qu'ils ont tendance à nous oublier », rapporte-t-il.

Tel est le cas avec le service Test au volant : la crainte du maire est que les services d'emplois soient centrés dans une plus grande ville et que la fréquence des services soit réduite à quelques jours par semaine seulement.



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS - BLESSURES CORPORELLES
PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE
SERVICES BILINGUES
RENDEZ-VOUS À HEARST DISPONIBLE



Kenneth Ciupka, B.A., J.D. Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. David Carrier, B.A. (Hons), J.D.
kciupka@mclawyers.ca jmeunier@mclawyers.ca dcarrier@mclawyers.ca

Pensionnat autochtone : 215 tombes anonymes

Par Jean-Philippe Giroux

Les restes de 215 enfants qui ont fréquenté un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ont été retrouvés par un spécialiste en radars pénétrants qui a confirmé la nature des tombes anonymes il y a deux fins de semaine. La nouvelle a traversé le pays. Le 30 mai en soirée, une personne membre de Constance Lake et résidente de Hearst, Mallory Solomon, a pris l'initiative d'installer une pancarte et des souliers devant la Place du marché de la scierie patrimoniale en l'honneur des enfants qui ne sont jamais retournés à la maison. Les autres membres de la communauté étaient invités à apporter des paires de souliers à leur propre discrétion.

La chef de la Première Nation Tk'emlúps te Secwépemc, Rosanne Casimir, a dévoilé la semaine dernière dans un communiqué ce que le spécialiste a découvert. « À notre connaissance, ces enfants disparus sont des morts sans papiers », a déclaré la chef. « Certains n'avaient que trois ans. Nous avons cherché un moyen de confirmer ce savoir, par respect et amour profond pour ces enfants perdus et leurs familles,

comprenant que Tk'emlúps te Secwépemc est le dernier lieu de repos de ces enfants. »

L'impact chez nous

Gaëtan Baillargeon, un membre de Constance Lake et conseiller municipal de la Ville de Hearst, s'est rendu en personne avec sa famille pour déposer une paire de souliers en mémoire des enfants. Sa fille voulait vraiment y aller avec sa grand-mère. « [Ma mère] a regardé tous les souliers et ça lui a fait penser à beaucoup de souvenirs », raconte M. Baillargeon. « Évidemment, c'est dur pour elle de toujours repenser à

ces affaires-là. »

La famille voulait que le monde sache ce qui s'est passé dans l'histoire récente du Canada. D'ailleurs, la fille du conseiller en a parlé le lendemain durant ses heures d'école avec son enseignante. « C'est pour que le monde sache que c'est vrai », dit-il. « Il y a quelque chose de très dur qui est arrivé dans notre passé proche. »

Pour honorer la mémoire des victimes, la Ville de Hearst a mis en berne les drapeaux de la Municipalité. De plus, un représentant de l'École publique Passeport

Jeunesse a annoncé sur la page Facebook de l'école que les drapeaux resteront baissés pendant 215 heures en mémoire de chaque enfant. L'école résidentielle en Colombie-Britannique était active de 1890 à 1969. Le pensionnat autochtone le plus proche de Hearst était à Chapleau et a opéré de 1907 à 1948. Plus de 130 pensionnats autochtones ont été créés, dont 25 en Ontario, selon les données de CBC News. Environ 150 000 jeunes des Premières Nations, Métis et Inuits ont fréquenté ces institutions.



Gaëtan Baillargeon, originaire de Constance Lake et conseiller municipal à la Ville de Hearst, s'est rendu à la scierie patrimoniale avec sa famille pour déposer une paire de souliers en mémoire des enfants. De gauche à droite : sa fille, son neveu Jackson Wesley, sa mère Susan Baillargeon et son fils Hunter. (Photo : Facebook Gaëtan Baillargeon)

Pas de retour en classe pour les élèves

Par Jean-Philippe Giroux

Le gouvernement Ford a confirmé le 2 juin en après-midi lors d'un point de presse que les écoles primaires et secondaires en Ontario devront maintenir l'apprentissage en ligne pour le reste de l'année scolaire. Selon le conseil scolaire, les élèves termineront leur éducation en ligne entre le 23 et le 30 juin. Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a justifié la décision par le fait qu'un faible pourcentage du personnel enseignant est entièrement vacciné et que la présence des variants pose un risque de contagion élevé.

Les données présentées par l'Ontario COVID-19 Science Advisory Table dressent un portrait assez net : l'ouverture des écoles pourrait entraîner une augmentation de 6 % à 11 % du nombre de nouveaux cas quotidiens de la COVID-19, dont ceux du variant découvert en Inde.

« En ce moment, alors que notre priorité absolue est de mettre fin à la troisième vague pour que nous puissions entamer en toute sécurité la première phase du Plan d'action pour le déconfinement, nous ne pouvons prendre le risque de voir augmenter le nombre de cas et d'en subir les répercussions dans nos hôpitaux et les unités de soins intensifs, soutient le premier ministre. En prenant cette décision difficile maintenant, nous permettrons aux enfants de profiter en toute sécurité des camps et des activités extérieures cet été ainsi que de retourner en classe en septembre. »

Il a ajouté qu'il serait irresponsable pour deux millions d'élèves de retourner en salle de classe huit heures par jour. Il a dit qu'il veut éviter que les jeunes propagent le virus.

On nettoie, chacun chez soi
Make your neighborhood look good

Jusqu'au 11 juin 2021
Prix à gagner !
Partager une photo ou une anecdote sur le groupe FB Mission verte
OU utiliser le hashtag #GMVHearst2021

Until June 11th, 2021
Prizes to win !
Share a photo or an anecdote on the Green Mission FB group
OR use the hashtag #GMVHearst2021

Le Nord : c'est votre journal !
705 372-1011

ÉDITORIAL : *Encore des atrocités de l'Église catholique envers les peuples autochtones !*

Les drapeaux canadiens sont en berne. Qui peut rester indifférent face à la découverte des 215 corps d'enfants sur le terrain d'un ancien pensionnat autochtone de Kamloops, en Colombie-Britannique. On ne peut qu'être sans mot. Et, encore une fois, l'Église catholique est pointée du doigt.

Lorsque j'ai pris connaissance de cette macabre histoire aux nouvelles télévisée l'autre soir, j'ai dû m'assurer que j'écoutais bel et bien les nouvelles et non un film d'horreur sur un poste de films en continu. On pensait avoir tout vu et tout entendu sur ce passage gênant de l'histoire canadienne, faut croire que non.

Comment imaginer un tel scénario ? Il est impossible de penser qu'une seule personne ait pu causer tous ces meurtres ! Il y a quelqu'un, quelque part, qui a pris cette décision et un groupe l'a exécutée. Est-ce un cas isolé ou si les autorités découvriront de semblables atrocités sur d'autres terrains des pensionnats autochtones ? La Commission de vérité et réconciliation du Canada estime que plus de 4000 enfants sont morts dans les pensionnats autochtones et que plusieurs autres n'ont pas été identifiés ou sont toujours portés disparus.

Qui est responsable ?

Selon la Société des survivants des pensionnats autochtones, l'Église catholique était responsable de plus de 70 % des pensionnats autochtones. Les Oblats de Marie Immaculée, c'était la congrégation religieuse responsable du pensionnat de Kamloops jusqu'en 1969. Il ne sera probablement pas difficile de savoir qui faisait partie du personnel, mais il sera peut-être plus difficile de déterminer l'année exacte de cette boucherie et même de savoir si cette pratique a été autorisée sur plusieurs années ou en une semaine.

Demande d'excuses

Autre époque, autres mentalités. Je suis toujours le premier à mentionner qu'il ne faut pas juger les autres générations. Les croyances étaient différentes et l'éducation n'était pas donnée à tout le monde. Mais il y a toujours des limites, on ne peut pas accepter que l'Église catholique s'en lave les mains aussi facilement. Aimer son prochain et ne pas tuer... n'est-ce pas la base de cette religion ?

Le plus terrible, c'est que nous ne pouvons pas spéculer sur un cas isolé ! Plus ce dossier est creusé, plus on met au grand jour des situations inacceptables et odieuses.

Le gouvernement du Canada a présenté des excuses par le biais de son premier ministre, Justin Trudeau, en 2017. À ce moment, le chef d'État avait demandé à l'Église catholique d'en faire autant, une

demande qui n'a toujours pas eu d'écho. Ainsi, la Commission de vérité et réconciliation du Canada attend toujours des excuses officielles du Pape.

La vérité

On retrouve de la documentation, des archives, des vidéos ou encore des livres à profusion sur la Deuxième Guerre mondiale ; il commencerait à être temps de mettre au grand jour ce que les peuples autochtones ont vécu au Canada à travers le temps. La vérité risque de ne pas être très belle à voir ni à entendre.

Certaines organisations de l'Église catholique canadienne risquent de ne pas avoir à présenter des excuses seulement aux Autochtones ! Les coupables devront payer.

Laïcité des institutions

Au risque de déplaire à plusieurs personnes, j'estime que le débat sur la religion doit aller plus loin. Les religions ne devraient plus avoir aucun pouvoir sur l'État. Il faudrait imposer la laïcité dans toutes les institutions, en commençant par les écoles.

Steve Mc Innis



École Clayton Brown Photo : Le Nord

APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

LES **Médias** de l'épinette noire

JOURNAL LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Marie-Claude Chabot

Directrice adjointe/comptabilité
mmongrain@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux

Elsie Suréna

Awa Dembele-Yeno

Charles Ferron

Journalistes

journaliste@hearstmedias.ca

Chloé Villeneuve

Graphiste

cvilleneuve@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Distribution
info@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes

vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Membres

APF

apf.ca

613 241-1017

Fondation

Donatien-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011



Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Canada

Hearst en bref : tour d'eau, refuge animalier et rénovation de bancs

Par Jean-Philippe Giroux

À un cout d'offre de 17625 \$ avant la taxe, le système d'arrêt de chutes du réservoir à eau de la Ville de Hearst sera remplacé puisqu'il pose un danger de sécurité. Le système en place a été installé en 2010. Selon une enquête effectuée en 2020, il a été conclu que la structure est dangereuse pour ceux qui l'utilisent. Un travailleur s'est blessé après être tombé de 20 mètres. L'échelle de la tour est hors limites en ce moment.

Refuge pour animaux

Le conseil municipal a approuvé une résolution qui permettra une modification de zonage sur le coin de la rue Cloutier Sud et la

route 11 afin de construire un refuge pour animaux égarés en besoin de soins. Selon les règles de zonage de la Ville de Hearst, la Municipalité ne peut pas laisser quelqu'un établir un refuge animalier sur une propriété située dans le district résidentiel rural de la municipalité.

Pour contourner les restrictions, la personne qui a déposé la résolution a payé des frais de 750 \$ pour la modification de zonage. De plus, il faudra prouver que le système d'eau et d'égout privé sera conforme aux règles du Bureau de santé Porcupine.

Bancs du centre-ville

Au centre-ville, une partie des

bancs a été réparée par la compagnie Maurice Welding au montant de 2 220 \$ incluant les taxes, pour embellir les lieux. Le Club Action s'est occupé du reste.

Vente de terrain municipal

Hearst Esso a acheté le terrain municipal au 1112 rue Front afin d'installer de l'équipement de distribution de gaz naturel comprimé (GNC) pour les tracteurs de route et les camions commerciaux. Le GNC est une source d'énergie plus abordable et propre pour les gros véhicules. Le prix total de vente est de 4 170 \$.

Renouvellement de bail

Serco Canada inc. a signé un

nouveau bail d'un an pour la location de la salle du Tournoi des deux glaces les mercredis afin d'offrir le service Test au volant du ministère des Transports. Le prix du loyer est monté de 120 \$ à 125 \$ par jour, ce qui représente une augmentation de plus de 4 %. « Nous sommes heureux qu'ils aient reloué la salle, même si nous ne sommes pas satisfaits du service qu'ils offrent ici », déplore le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin. « On continue à mettre de la pression pour qu'ils soient ici plus qu'une journée par semaine. »

Augmentation des frais administratifs : 1500 \$ de plus en revenus

Par Jean-Philippe Giroux

Les frais administratifs pour des services municipaux de la Ville de Hearst, dont l'émission de permis de mariage et les couts de célébration de mariages civils ont augmenté, voire doublé dans certains cas, à la suite d'un arrêté municipal adopté durant la réunion extraordinaire du conseil municipal du 26 mai. Selon les chiffres de la Municipalité, les augmentations des frais administratifs permettront d'ajouter une somme annuelle d'environ 1500 \$ aux revenus additionnels de la Ville de Hearst.

Dans le rapport administratif du Comité de politique daté du 14 mai, il est mentionné que les couts associés à la préparation et l'administration de certains documents n'ont pas changé depuis plusieurs années et qu'il est « opportun d'augmenter ces taux » pour mieux couvrir les dépenses liées à la paperasse.

« Je pense qu'on a été assez modéré là-dessus », commente le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin. « Il reste qu'on n'a pas le choix : il faut augmenter. »

Nouveaux frais administratifs

En comparaison aux frais administratifs des autres municipalités du Nord de l'Ontario, la Ville de Hearst offrait ses services à des taux beaucoup plus bas. Actuellement, pour obtenir un permis de mariage à Kapuskasing, il faut payer 116 \$, et 150 \$ à Hornepayne. Avant l'augmentation, ce même permis coûtait 75 \$ en frais administratifs pour les résidents de Hearst, soit 50 \$ de moins que maintenant.

Dorénavant, pour les frais de cérémonie d'un mariage civil, il faut dépenser 300 \$, sans compter le cout pour la répétition de nocces de 50 \$. Au total, la Municipalité ajoute 100 \$ à la

facture. Cette somme est assez similaire à celle de Kapuskasing, soit 336 \$ avant la taxe, et de Cochrane à 315 \$ par célébration. Avant la modification des taux, un résident de la Ville de Hearst était en mesure de se procurer un certificat de taxes à des frais de 25 \$ par émission. Maintenant, il faut déboursier 50 \$. En revanche, le prix du certificat est un des plus bas dans le Nord de l'Ontario : 60 \$ à Kapuskasing,

65 \$ à Cochrane, 85 \$ à Timmins et 110 \$ à Sudbury.

Les frais administratifs pour la préparation d'affidavits (déclarations sous serment) ont monté de 50 % et, du côté de l'attestation de déclaration, le taux a doublé. À Hornepayne, une attestation de déclaration coûte 10 \$, soit la moitié des nouveaux frais fixés par la Ville de Hearst, et à Kapuskasing, 16 \$.

Type de service administratif	Frais avant l'augmentation	Frais après l'augmentation
Émission de permis de mariage	75 \$	125 \$
Frais de cérémonie de mariage civil	250 \$	300 \$ +50 \$ pour la répétition de nocces
Préparation d'affidavit	20 \$	30 \$
Attestation de déclaration	10 \$	20 \$
Émission de certificat de taxes	25 \$	50 \$

FSLD : les employés non vaccinés devront rendre des comptes en Ontario

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local — Le Droit

Chaque membre du personnel des foyers de soins de longue durée (FSLD) de l'Ontario devra dorénavant détenir une preuve de vaccination contre la COVID-19 pour chaque dose. Un employé qui s'y oppose devra fournir une raison médicale documentée pour ne pas être vacciné, ou participer à un programme éducatif sur les avantages de la vaccination et les risques de ne pas être vacciné. L'Ontario veut devenir la

première province du Canada à rendre obligatoire l'adoption par les établissements pour aînés de politiques d'immunisation contre la COVID-19 pour le personnel. Selon de nouvelles politiques du ministère des Soins de longue durée, chaque membre du personnel devra se faire vacciner contre la COVID-19.

Raison médicale

Ceux qui ne le font pas devront prouver au moyen d'une raison médicale qu'ils ne peuvent pas

être vaccinés, ou participer à une formation sur les bienfaits de la vaccination contre le coronavirus.

Les établissements de soins de longue durée devront avoir mis en place leurs politiques d'immunisation du personnel d'ici le 1er juillet 2021.

Le gouvernement assure qu'il aidera les foyers à mettre en place ces politiques en identifiant les ressources pour informer les travailleurs.

Statistiques

En Ontario, 97 % des résidents de foyers de soins de longue durée sont entièrement immunisés, selon les données de la santé publique.

Quant aux membres du personnel, plus de 89 % ont reçu au moins une dose, et 66 % ont reçu leurs deux doses jugées nécessaires par les fabricants pour être complètement immunisés.

Hearst : quatre millions de moins pour ce trimestre

Par Jean-Philippe Giroux

Au cours des quatre premiers mois de l'année, la Ville de Hearst a émis presque le double du nombre de permis que la même période lors de l'année précédente. Pourtant, la valeur totale des émissions de permis durant le premier trimestre a baissé de près de 4 000 000 \$ comparativement à celle de 2020. Le total des frais de permis monte à une somme de 3 817 \$. Jusqu'à présent, la Ville de Hearst a remis 16 permis résidentiels d'une valeur de construction de 569 500 \$, tandis

qu'en 2020, la Ville n'a délivré que cinq permis. Depuis le mois de janvier, la Municipalité rapporte que quatre permis commerciaux et institutionnels ainsi qu'un permis industriel ont été acquis pour des projets de construction, soit des chiffres assez similaires à ceux de l'année d'avant. Toutefois, par quelques millions, la valeur en matière de construction des deux catégories combinées en 2021 est nettement inférieure à celle de 2020.

La valeur totale des permis pour l'année 2020 est de plus de

17 millions de dollars, avec 111 permis à la disposition des

contractants de la Ville de Hearst.

Ontario en bref

Par Steve Mc Innis

Le gouvernement de Doug Ford injecte 31 millions de dollars pour l'amélioration des services en santé mentale pour les enfants et les jeunes.

L'ensemble des organismes publics de santé mentale pour les enfants et les jeunes verront leur budget provenant de la province augmenter de 5 %.

Hypothèque

Depuis mardi, la réglementation pour l'obtention du financement d'une hypothèque est plus sévère. Les emprunteurs devront avoir des moyens financiers plus importants. Les Canadiens désirant acheter une maison devront compléter avec succès un test d'admissibilité plus exhaustif. Si les demandeurs ne sont pas en mesure de prouver être capables de payer leur hypothèque au taux d'intérêt le plus élevé, la demande sera refusée.

LGBTQ+

Plusieurs manifestants à travers la province ont dénoncé la décision de certaines écoles catholiques de hisser le drapeau LGBTQ+ pendant le mois de juin. Afin d'éviter de contrevenir aux règlements des mesures d'urgence de la province en tant de pandémie, c'est au volant d'un véhicule que les groupes de parents ont souligné leur mécontentement.

Canadien/Maple Leafs

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a honoré son pari avec le premier ministre du Québec, François Legault, en publiant une vidéo sur Twitter de lui avec le chandail du Canadien de Montréal.

Dans la vidéo, Doug Ford a pris le temps de souligner les exploits du gardien de but du Canadien, Carey Price.

	Le total des permis pour l'année 2020		Nombre de permis en fin avril 2020		Nombre de permis en fin avril 2021	
	Permis émis	Valeur	Permis émis	Valeur	Permis émis	Valeur
Com. et inst.	30	11 432 901 \$	5	5 264 000 \$	4	350 200 \$
Industriel	6	3 426 000 \$	2	20 000 \$	1	500 000 \$
Résidentiel	73	2 502 500 \$	5	120 500 \$	16	569 500 \$
Démolition	2	15 000 \$	0	0 \$	0	0 \$

Valeur totale	111	17 376 401 \$	12	5 404 500 \$	21	1 419 700 \$
---------------	-----	---------------	----	--------------	----	--------------

Total des frais de permis 3 817,14 \$



SOINS INFIRMIERS AUXILIAIRES

Les travailleurs de première ligne continuent de jouer un rôle indispensable jour après jour.

Joins-toi à ces travailleurs essentiels grâce au programme de Soins infirmiers auxiliaires du Collège La Cité, offert dans le Nord en partenariat avec l'Université de Hearst et les hôpitaux de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.

- Mode de livraison flexible
- Stage en milieu hospitalier
- Formation rapide et pratique
- Formation avec des pros du domaine

➔ info@collegelacite.ca
1 800 267-2483, poste 2420
collegelacite.ca/programmes/51776.htm

Le logo du centenaire amène des couleurs

Par Jean-Philippe Giroux

Danielle Lauzon est la gagnante du concours de conception de l'emblème du centième anniversaire de la Ville de Hearst. Son image sera affichée sur la marchandise promotionnelle du centenaire ainsi que tous les matériaux sur lesquels le logo apparaît. Le groupe de travail (GDT) de communication du Développement économique (DÉ) de Hearst et le Comité organisateur du centenaire de la Ville de Hearst ont effectué des changements mineurs au logo sélectionné, dont des modifications au graphisme du nombre 100 ainsi que le schéma des couleurs. L'emblème sera publié sur les réseaux sociaux à la suite du lancement.

Parmi les 13 soumissions, le choix de cette image a été unanime auprès de l'ensemble des juges qui les ont évaluées. Lauzon était surprise et joyeuse que le choix de son dessin soit passé par l'unanimité. « Je pense que personne ne s'attendait à un logo de même », avoue l'agente de développement économique, Ashley Rosevear. « C'est vraiment hors de l'ordinaire. Il y a eu des commentaires que c'est moderne, c'est coloré. On espérait même que ça amène de la couleur dans notre ville. »

L'image que l'artiste a pondue est inspirée de plusieurs symbolismes propres à la municipalité.

« Comme l'emblème de la Ville de Hearst est un phénix, qui est un superbe animal mythique qui renaît des flammes et qui représente bien la Ville de Hearst, j'ai choisi de prendre une plume pour représenter l'oiseau », explique Mme Lauzon. « De l'autre côté, on a des personnes de différentes couleurs pour représenter différentes générations, différentes cultures. C'est pour montrer comment le monde se tient ensemble. Le monde est toujours là l'un pour l'autre. »

Le GDT du DÉ de Hearst ne voulait pas que les membres du comité soient obligés de choisir le

logo. Alors, le GDT a formé un panel de juges anonymes et impartiaux pour évaluer les soumissions. Les juges, un ensemble d'artistes, avaient devant eux le slogan, la vision et la mission du DÉ comme lignes directrices afin de choisir le dessin gagnant. Ils ont aussi rigoureusement rempli des feuilles de pointage pour garder le processus d'évaluation le plus équitable possible. « Il fallait que ça soit attrayant », informe Mme Rosevear. « Il fallait que ça soit facilement mis sur un système de marketing. Mais, on leur a quand même [donné] carte blanche. »

Les juges ont fait le tour des soumissions en personne. Des heures ont été consacrées à la sélection minutieuse du parfait emblème du centenaire. Par la suite, le logo a dû suivre un processus d'approbation en passant par le GDT du DÉ, le Comité organisateur du centenaire de la Ville de Hearst, ainsi que le conseil municipal. Les participants avaient du 25 janvier au 22 mars pour présenter leur croquis. N'importe qui de la région pouvait soumettre une œuvre qui, à leurs yeux, était représentative du centenaire.



Ashley Rosevear et Danielle Lauzon

Photo : Journal Le Nord

Toujours pas de réservoir d'eaux usées pour les VR à Hearst !

Par Steve Mc Innis

Les propriétaires de véhicules récréatifs perdent patience face aux délais de la Ville à trouver un endroit ou une entreprise privée pour offrir un service de réservoir pour déposer les eaux usées des roulottes. Selon le maire, ce dossier devrait être réglé cet été. La vidange des VR n'est pas une chose facile à faire à Hearst depuis que Villa Motel n'offre plus ce service dû à leur agrandissement et l'arrêt du service de camping. À défaut d'être en mesure de procéder à la vidange dans un endroit précis, certains propriétaires de véhicule récréatif ne se gênent pas se rendre dans les concessions, les chemins de sable ou encore la forêt pour soulager leur réservoir. Cet acte est illégal et très

disgracieux aux yeux des randonneurs ayant communiqué avec le journal Le Nord pour dénoncer cette pratique.

Dans l'édition du journal Le Nord de la semaine dernière, une lettre à l'éditeur exhortait la Ville de se presser à faire quelque chose. « Ça va très très bien dans ce dossier. Aussi simple que ça paraisse, c'est un dossier qui est très complexe », déplore le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin. « On a sorti des offres au privé pour connaître leur intérêt pour le faire, mais ça n'a pas marché comme on aurait voulu, même que la Ville a pris un avis légal pour savoir comment la Ville pouvait embarquer là-dedans et aider ».

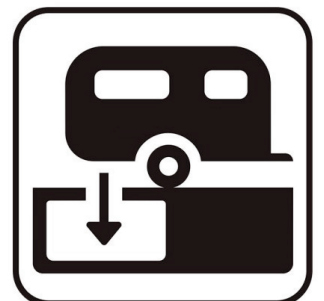
La Ville parle actuellement avec

un entrepreneur privé. « On sait qu'il y a un nouvel entrepreneur qui vient d'acheter la maison à M. Pépin avec le terrain de camping qui est situé à côté. On est en train de négocier avec lui, si on ne serait pas capable de l'encourager et l'aider pour faire ce projet-là », ajoute le maire. Pourquoi ce dossier traîne-t-il depuis autant d'années ? « On doit avoir un avis légal pour qu'on soit en mesure d'encourager une entreprise privée et ça l'a pris presque un an juste pour ça et venir à bout d'avoir des réponses. »

M. Sigouin ajoute que la Ville ne voulait pas être responsable de ce service. « Vous savez, comme d'autres choses, quand la Ville embarque dans un projet et pis

que le projet marche, le privé nous dit qu'on leur fait compétition et c'est ça qu'on ne veut pas. »

Avec les activités du 100^e anniversaire de la Ville de Hearst en 2022, plusieurs touristes risquent d'arriver avec des roulottes. C'est pour cette raison que le maire croit que ce dossier se règlera avant les festivités.



170 000 \$ pour la santé mentale des étudiants

Par Jean-Philippe Giroux

Afin de bonifier les services de santé mentale auxquels les étudiants de l'Université de Hearst (UdeH) ont accès, le gouvernement de l'Ontario alloue un montant de 170 040 \$ à l'institution postsecondaire. Avec cet argent, l'UdeH s'engage à améliorer l'accès de sa population étudiante aux services de santé mentale en français par l'entremise d'un partenariat avec le Centre Labelle qui fournit ces services communautaires, tels que de l'aide psychologique. Les services seront accessibles à tous les étudiants de Hearst à Timmins.

Parmi les soutiens, les étudiants

auront accès à des services de counseling ainsi que des ressources en matière d'éducation et de sensibilisation. « L'Université de Hearst est heureuse de s'associer au Centre Labelle Centre pour l'offre de services de santé mentale et d'accessibilité à sa clientèle étudiante », affirme la directrice des affaires étudiantes à l'UdeH, Lyne Poliquin. « Ce nouveau mode de prestation permettra l'élargissement de la gamme de services de santé mentale et contribuera à en augmenter l'accès pour l'ensemble de la population étudiante sur ses trois campus

de Hearst, Kapuskasing et Timmins, y compris la clientèle internationale. »

L'UdeH a l'intention de mettre l'accent sur les besoins des étudiants étrangers et des membres de groupes qui sont issus de la diversité. « Ce projet aidera l'Université de Hearst à mieux soutenir les étudiants pour qu'ils obtiennent les services de santé mentale dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin, tout en poursuivant leurs études », commente le ministre des Collèges et Universités de l'Ontario, Ross Romano.

Au Canada, les besoins en santé

mentale des étudiants ont considérablement augmenté. Une enquête nationale en 2019 du National College Health Assessment a mis en lumière la réalité de plusieurs membres de la population estudiantine canadienne qui sont touchés par la dépression, l'anxiété et d'autres troubles de santé mentale. Plus de la moitié des personnes sondées ont avoué qu'ils se sentent déprimés. En outre, près de 70 % ont dit être affectés par l'anxiété et 12 % ont pensé à s'enlever la vie.

La 11 en bref : plan de réaménagement, coopérative et cliniques éclair

Par Charles Ferron

Kapuskasing soutient Avalon

La compagnie Avalon Advanced Materials Inc a demandé l'appui de la Ville de Kapuskasing pour pousser le gouvernement ontarien à accélérer les plans de réaménagement du site de

l'ancienne mine Agrium.

Cette minière a opéré de 1999 à 2013 avec plus de 1000 employés. Elle a dû fermer ses portes lorsque le prix du phosphate avait dégringolé. En réponse à la demande du président de la compagnie, Don

Bubar, le maire de Kapuskasing, Dave Plourde, a envoyé une lettre au ministre Fedeli ainsi qu'au ministre Rickford pour les informer des bénéfices d'une relance potentielle de la mine sur la communauté.

Stella Arezza récompensée

La Fondation Terry Fox reconnaît le travail de Stella Arezza pour avoir sensibilisé la communauté de Kapuskasing et des environs à la cause, en plus d'avoir organisé des collectes de fonds.

La famille de Terry Fox a envoyé une lettre à Mme Arezza pour souligner ses efforts, particulièrement l'an dernier avec les défis liés à la pandémie. Dans la lettre, les membres de la famille mentionnent que, grâce aux dons récoltés, la recherche pour lutter contre le cancer peut continuer à être menée malgré ces temps difficiles.

Cliniques éclair

Le Bureau de santé Porcupine a confirmé en conférence de presse mardi dernier l'organisation des cliniques éclair pour les petites municipalités de la route 11. Cette semaine, des séances sans rendez-vous ont eu lieu à Fauquier, Moonbeam, Opasatika, Kapuskasing et Mattice.

L'infirmière en chef du Bureau de santé Porcupine, Chantal Riopel, a toutefois dévoilé que d'autres cliniques similaires devraient être annoncées dans les prochaines semaines incluant

de nouvelles communautés, notamment Hearst.

Projet de loi fédéral

La députée fédérale d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing, Carol Hughes, a déposé un projet de loi pour développer une stratégie sur la santé oculaire et les soins de la vue. Son projet survient alors que le Canada prévoit une augmentation de 29 % des troubles de la vue au cours des dix prochaines années.

La motion servira à mieux diagnostiquer les problèmes de la vue pour les personnes qui ont de la difficulté à être traitées. Mme Hughes a travaillé avec l'Association canadienne des optométristes pour élaborer cette motion.

En attente du déménagement de la coopérative

L'agent des services communautaires et du développement économique de Moonbeam, Dènik Dorval, a fait une mise à jour lundi dernier sur le déménagement de la coopérative de la municipalité. À l'heure actuelle, l'administration de la coopérative est toujours en processus d'étude de faisabilité pour évaluer les options disponibles après avoir mené un sondage afin de déterminer les besoins de la communauté l'été dernier. En plus, M. Dorval a dit que la coopérative avait commencé la recherche pour l'embauche du directeur général de l'établissement.

LOTO-UNIVERSITÉ
50/50
VIRTUELLE

EN VENTE DÈS MAINTENANT

MINIMUM
5000 \$
GARANTI



MISE TÔT
500 \$

amiesudeh5050.ca

TIRAGE DU GROS LOT :

LE DERNIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS À 9 H, LES VENTES SE TERMINENT LE DERNIER JEUDI DU MOIS À 23 H 59

TIRAGE MISE TÔT :

LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS

MERCI À NOTRE COMMANDITAIRE POUR LES QUATRE PREMIERS MOIS DU TIRAGE MISE TÔT

NOR BUILDING ENT. LTD.

Première phase : qui aura le dernier mot ?

Par Jean-Philippe Giroux

Bien que le gouvernement provincial ait annoncé que la première phase, sous certaines conditions de base, débutera le 14 juin, les représentants du Bureau de santé Porcupine (BSP) insinuent que le haut nombre de cas actifs de personnes atteintes de la COVID-19 dans la région pourrait retarder l'assouplissement des restrictions. La gestionnaire des normes fondamentales et infirmière en chef du BSP, Chantal Riopel, rapporte que les médecins hygiénistes de la province, sous la Loi sur la protection et la promotion de la santé, ont l'autorité de mettre en place des restrictions

additionnelles advenant qu'une situation de crise pose un danger à la santé et sécurité de la population.

Le Bureau de santé Porcupine doit encore examiner la situation sous la loupe au cours des prochaines semaines avant d'annoncer s'il y aura des restrictions spéciales pour la région. De plus, Riopel ajoute que le BSP « n'a pas un chiffre comme tel en tête » pour prendre décision sur le début de la première phase du déconfinement. Il doit tenir compte d'autres données et facteurs importants sur la transmission de la COVID-19, par exemple le nombre d'éclosions

dans la région.

Tout dépend des pourcentages de vaccination à l'échelle provinciale, mais aussi du nombre de cas locaux confirmés. La médecin hygiéniste du BSP, Dre Lianne Catton, est « optimiste » que la situation changera bientôt lorsque le nombre de cas actifs sera plus bas. « La troisième vague de la pandémie dans la région du Bureau de santé Porcupine continue avec des nombres qui sont bien trop hauts pour notre niveau de confort à ce point-ci », dit la médecin hygiéniste. « Toutefois, nous espérons voir une tendance à la baisse du nombre de cas

rapportés. »

Mise à jour

Il y avait 302 cas actifs dans la région du BSP le 1er juin à 12 h, dont quatre dans la région de Hearst, selon les données publiées sur le site web du BSP. Par contre, lors d'une conférence de presse du 1er juin, la médecin hygiéniste a mentionné qu'il y a 332 cas actifs et six éclosions. Plus de 65 % des adultes de 18 ans et plus sont vaccinés, soit 44 306 personnes (67 %) qui ont reçu leur première dose et 5 352 résidents (8 %) qui sont immunisés.

La deuxième dose pourrait arriver plus tôt !

Par Jean-Philippe Giroux

La province de l'Ontario anticipe d'accélérer la distribution de la deuxième dose du vaccin contre la COVID-19, soit quatre semaines ou plus tard avant la date initiale du second rendez-vous, selon la disponibilité des vaccins et en fonction de l'approvisionnement confirmé. L'Ontario a déjà commencé à offrir la seconde dose de vaccin à certains groupes clés, dont des travailleurs de la santé à risque élevé, les personnes avec des problèmes de santé admissibles ainsi que les autochtones. Le Bureau de santé Porcupine (BSP) n'a pas fait d'annonce au sujet de l'administration des secondes doses pour le moment.

Quand y aller

L'intervalle entre les deux doses

peut aller jusqu'à 16 semaines. Toutefois, les Ontariens peuvent choisir de recevoir leur seconde dose à l'avance. Les personnes âgées de 80 ans et plus peuvent prendre rendez-vous depuis le 31 mai, selon un communiqué du gouvernement de l'Ontario daté du 28 mai. Les personnes de 70 ans et plus sont admissibles à un rendez-vous deux semaines après.

Par la suite, le jour anticipé pour l'administration de la seconde dose peut changer selon la date à laquelle l'individu a reçu sa première dose. De plus, puisque le nouveau calendrier est fondé sur des estimations gouvernementales, les dates peuvent changer durant la période de distribution des secondes doses.

Groupe de gens ciblés	Période d'admissibilité pour la seconde dose du vaccin contre la COVID-19
80 ans et plus	Semaine du 31 mai
70 ans et plus	Semaine du 14 juin
Personnes ayant reçu la première dose du 8 mars au 18 avril	Semaine du 28 juin
Personnes ayant reçu la première dose du 19 avril au 9 mai	Semaine du 19 juillet
Personnes ayant reçu la première dose du 10 au 30 mai	Semaine du 2 août
12 à 25 ans	Semaine du 9 au 16 août
Personnes ayant reçu la première dose à partir du 31 mai	Semaine du 9 août

Pensionnats autochtones : l'Ontario financera-t-il des fouilles ?

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local — Le Droit

Le gouvernement Ford ne s'est pas encore engagé à financer de futures fouilles sur les sites d'anciennes écoles résidentielles autochtones de l'Ontario afin de rechercher des sépultures d'enfants qui y auraient été enterrés, comme l'a fait l'Alberta. La découverte macabre des dépouilles de 215 enfants autochtones sur le terrain de l'ancien pensionnat autochtone Kamloops, en Colombie-Britannique, donne froid dans le dos, et mène à croire que ces cadavres ne sont pas les seuls à avoir été enterrés dans ces fosses communes.

Le leader parlementaire du gouvernement Ford, Paul Calandra, a réitéré mardi qu'il souhaite travailler avec l'opposition, les communautés autochtones et le gouvernement fédéral pour mener ces enquêtes en Ontario, mais il n'a encore fait aucune promesse quant à leur possible financement.

À la demande des communautés autochtones, le gouvernement de Jason Kenney s'est engagé lundi à financer de telles enquêtes sur le territoire albertain, à la recherche de possibles restes d'enfants.

En Ontario toutefois, la décision

n'a pas été annoncée aussi rapidement.

« Nous aurons plus de détails à partager dans les prochains jours », s'est contenté de dire un porte-parole du ministre des Affaires autochtones, Greg Rickford, lorsque questionné par *Le Droit*, mardi.

Maintenant ou jamais

Les députés provinciaux en sont à leur dernière semaine à l'Assemblée législative de l'Ontario avant la pause parlementaire d'été.

Ainsi, s'ils veulent déposer des projets de loi, comme un qui viserait à s'engager à faire

enquête sur les sites d'anciens pensionnats autochtones de l'Ontario, c'est maintenant ou jamais, puisqu'il ne leur reste que deux jours.

Sinon, ils devront attendre à la rentrée parlementaire en septembre, et l'opposition officielle à Queen's Park juge qu'il sera trop tard.

En effet, ces recherches doivent être effectuées le plus rapidement possible, a demandé à plusieurs reprises cette semaine le néodémocrate Sol Mamakwa, seul député provincial membre des Premières Nations en Ontario.

CSPNE : surintendante de l'éducation

Par Jean-Philippe Giroux

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) annonce la nomination de Natalie Joncas-Raymond au poste de surintendante de l'éducation. Elle sera au travail à partir du 1er août 2021.

Avec la nouvelle du départ de la surintendante des affaires, Tracy Dottori, l'arrivée de Mme Joncas-Raymond répondra au besoin administratif du CSPNE. Elle aidera aussi dans

la restructuration du service des finances et des ressources humaines du conseil scolaire.

Mme Joncas-Raymond a été enseignante, conseillère pédagogique et directrice pendant une période de 18 ans. Elle s'est également impliquée au sein de nombreux comités et conseils d'administration du mouvement des caisses populaires (Caisse Alliance).



Photo : CSPNE

Un feu électrique au D. K. R. Transport

Par Jean-Philippe Giroux

L'équipe de pompiers du service des incendies de Hearst est intervenue le 27 mai à la suite d'un appel reçu vers 12 h 15 au sujet d'un feu électrique dans le grenier du garage de D. K. R. Transport sur la rue Rousse. Accompagnés de cinq camions de pompiers, environ 15 membres de la brigade y étaient au cours de l'intervention. L'équipe est retournée à la caserne autour de 14 h.

Le feu a été causé par la fonte d'un fil électrique dans le grenier du garage. « On a constaté que le feu avait pris dans le grenier »,

explique l'agent de prévention des incendies de la Ville de Hearst, Jean-Michel Chabot.

Lorsque les pompiers sont arrivés, ils ont appris que les employés avaient déjà combattu le feu avec un tuyau d'arrosage dans le garage. L'équipe a lancé une petite quantité d'eau dans le grenier afin de s'assurer que le feu était mort. « On est simplement monté dans le grenier et on s'est assuré que tout était bien éteint », commente-t-il.

De plus, deux voitures paramédicales se sont pointées, par procédure et par précaution.



Photo : Journal Le Nord

Xplore 50/10 ILLIMITÉ* est arrivé!

Jusqu'à
50
Mbps¹
en téléchargement

Absolument aucune limite de données

Jusqu'à
10
Mbps¹
en téléversement

99⁹⁹\$
/mois²

Tarif garanti pour deux ans

Avantages du téléchargement à 50 Mbps :

- Netflix^{MC} en simultané sur plusieurs appareils³
- Navigation plus fluide sur les réseaux sociaux
- Musique et films en continu
- Téléchargement plus rapide pour les jeux

Avantages du téléversement à 10 Mbps :

- Appels vidéo pour le travail ou les études
- Sauvegarde infonuagique de vos fichiers
- Partage facilité de photos et de vidéos

*Là où la technologie le permet. Frais d'installation de 49 \$. Contrat de deux ans obligatoire. Le tarif passera à 109,99 \$/mois à partir du vingt-cinquième mois.

Abonnez-vous à Xplore 50/10 ILLIMITÉ sans tarder et votre tarif sera garanti pour 2 ans!
Composez le 1 866 207-5855.

xplornet.com/fr



XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

Oui, les abonnés actuels peuvent profiter de ce forfait. Il n'y a absolument aucune limite de données. ¹Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/notes-legales pour en savoir plus. ²La promotion est offerte jusqu'au 31 juillet 2021 pour les nouveaux clients seulement. Le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil XploreNet qui est facultatif) est calculé dans ce tarif. Netflix est une marque de commerce de Netflix inc. XploreNet^{MD} est une marque déposée de XploreNet Communications inc. © 2021 XploreNet Communications inc.

Pagayons ensemble!

Philippe Mathieu - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

Tous les conseils scolaires franco-ontariens célébreront la culture autochtone durant le mois de juin à partir d'un projet commun : une web-série intitulée *Pagayons ensemble*. On y retrouvera des participants du Nord de l'Ontario, notamment Connor Lafortune de Noëlville, Stef Paquette de Sudbury et Page Chartrand de Garson.

Le programme est dirigé par la Métisse Geneviève Ethier, le Métis Christian Pilon (coordonnateur des invités autochtones), Félix Saint-Denis de L'Écho d'un peuple (direction artistique) et l'équipe Le Réveil franco de William Burton (production technique).

Félix Saint-Denis et Geneviève Ethier sont les initiateurs. Les deux sont animateurs culturels au Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien. Durant la pandémie, ils ont travaillé d'arrachepied pour « initier tout le monde aux gros rassemblements virtuels qui portent sur la francophonie », dit Félix Saint-Denis.

« Ça faisait à peine deux mois et on s'est dit aux conseils franco-ontariens "hey, est-ce qu'on fait quelque chose, tout le monde ensemble pour une première fois, pour célébrer les cultures autochtones en Ontario? Et en même temps, célébrer nos liens? Et c'était parti », explique-t-il.

Pagayons ensemble comptera trois épisodes de 30 minutes où trois animateurs recevront chacun un invité. « C'est vraiment intéressant. On fait le tour de huit régions de l'Ontario pour rencontrer un personnage autochtone inspirant », explique M. Saint-Denis.

L'objectif était de voyager autour de l'Ontario pour illustrer trois communautés (voir vidéo), pour parler de l'influence des cultures francophone et autochtone sur notre identité.

L'Anishnabée du Grand Sudbury, Page Chartrand, est l'une des trois animatrices. Elle mène des entrevues avec d'autres

autochtones — certains de la même communauté qu'elle, certains d'autres communautés. Elle a été contactée par Félix Saint-Denis et le projet l'a tout de suite emballée. Elle n'a pas hésité à y participer. « Il n'y a aucune mention de masque ou de pandémie. On voulait quelque chose qui pourrait servir pendant longtemps et qui parlait d'autre chose », ajoute-t-elle.

Un extrait de la web-série fascine particulièrement Félix Saint-Denis. « On voit André Bernier qui voyage du Moulin à Fleurs jusqu'aux chutes New Post en canoë. C'est extraordinaire! C'est comme les chutes Niagara du Nord de l'Ontario, mais un secret. Ils suivent un ancien poste de traite de fourrure. Ils pagayent ensemble, comme nos ancêtres canadiens, des métisses et voyageurs. C'est fascinant! », raconte-t-il.

Le projet est appuyé par le ministère de l'Éducation, l'Écho d'un peuple, TFO et d'autres organismes. La diffusion débutera le 7 juin à l'adresse <http://pagayonsensemble.ca/>.



DÈS LE 7 JUIN !
PagayonsEnsemble.ca

COMMENT RÉUSSIR SON FEU DE CAMP



Les soirées sans stress autour du feu sont l'une des joies du camping... à condition d'arriver à allumer un feu digne de ce nom! Pour obtenir du succès à tout coup — et éviter de perdre patience devant des bûches qui refusent de brûler! —, suivez ces quelques étapes :

1. Rassemblez tout votre matériel (briquet ou allumettes, papier journal, allume-feu, petit bois, etc.) près du foyer;
2. Placez quelques boules de papier journal au centre de celui-ci;
3. Déposez des brindilles de bois ou un allume-feu par-dessus ces boules;
4. Ajoutez du petit bois de façon à former un cône, tout en veillant à laisser suffisamment d'espace pour que l'air circule bien et favorise la combustion;
5. Embrasez le papier journal ou l'allume-feu;
6. Montez le feu selon la technique de votre choix (ex. : tipi ou pyramide) lors que vous avez une bonne flamme.

Fait important : dans certains établissements, il est interdit de récupérer du bois directement sur le site; vous devez plutôt vous en procurer à l'accueil. Lorsque cela est permis, respectez la nature en ramassant uniquement le bois tombé au sol.

Enfin, assurez-vous de ne pas planter votre tente trop près du foyer ou, s'il n'y a pas d'emplacement désigné, de ne pas installer votre feu de camp à proximité des matières combustibles (ex. : arbres).



IG WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



• Investissements, REER
• Assurances vie, invalidité, maladies graves
• Hypothèques

• Planification fiscale et/ou successorale
• CELI - Compte épargne libre d'impôts
• REEE - Régime enregistré d'épargne-études

DATA CLOUD
N E T W O R K S

• Ordinateurs
• Serveurs
• Réseaux

BACKUP SERVICES

- ☒ Ransomware protected backups
- ☒ Secured off-site storage available



COPIES DE SAUVEGARDE

- ☒ Protection contre rançongiciels
- ☒ Entreposage hors site sécurisé

3, 15e Rue - 705 362-4160 - sales@datacloud.net

Vous avez une nouvelle, communiquez avec nous. Journal Le Nord
705 372-1011

LES CHIENS NE REMUENT LA QUEUE QUE S'ILS SONT CONTENTS?



FAUX

Votre chien vous accueille la queue frétilante et vous en déduisez qu'il est heureux de votre retour. Votre interprétation est-elle la bonne? Le Détecteur de rumeurs a vérifié.

Les mouvements de sa queue en disent effectivement long sur les émotions d'un chien. Ainsi, la queue entre les pattes peut traduire son stress ou sa peur. Alors que, dressée bien haut, elle indique sa volonté de domination. Mais le battement, lui, peut avoir plus d'une signification, selon des chercheurs italiens du Centre de recherche sur l'esprit et les sciences du cerveau (CIMEC) de l'Université de Trente (Italie).

Dans une étude parue en 2013 dans la revue *Current Biology*, l'équipe a établi que les battements de queue des chiens ne sont pas symétriques et portent plutôt à droite ou à gauche selon la situation. Un chien remuera la queue plus fortement vers la droite quand il est heureux, comme lorsqu'il voit son maître, et vers la gauche pour exprimer des émotions négatives, comme de l'hostilité à l'égard d'un autre chien. Ces résultats rejoignent ceux d'autres travaux publiés par les mêmes chercheurs en 2007.

Ce type d'asymétrie gauche-droite associée à des asymétries dans le cerveau est répandu dans le règne animal et serait lié au comportement social des animaux.

Les chercheurs du CIMEC ont constaté que les chiens semblent capables de percevoir ces différences dans le battement de queue de leurs congénères. Ils sont arrivés à cette conclusion après avoir montré aux canidés participant à l'étude un court film dans lequel on pouvait voir la silhouette d'un chien gardant la queue immobile ou la remuant vers la droite puis vers la gauche, tout en mesurant leur comportement et

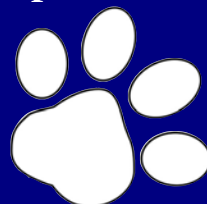
leur rythme cardiaque. Résultat : lorsqu'un chien en observe un autre qui remue la queue vers la gauche, son rythme cardiaque s'accélère et il montre des signes de stress. À l'inverse, quand il regarde un congénère qui remue la queue vers la droite, il semble détendu.

Selon Giorgio Vallortigara, neuroscientifique à l'Université de Trente et responsable de l'étude, il ne s'agirait pas d'un comportement intentionnel cherchant à faire passer un message. Ce serait plutôt lié à la socialisation de l'animal et au fait que celui-ci se trouve souvent en présence de ses congénères. Le chien associerait alors le battement de queue des autres à un signe amical qu'il imiterait par réflexe.

Les chiens réagiraient de la même façon face à des chiens-robots, selon une étude canadienne publiée en 2011.

VERDICT

Bien que les données soient encore maigres, on peut affirmer que le chien exprime plusieurs émotions différentes avec les mouvements de sa queue. Mais quand c'est votre chien, vous n'avez généralement pas besoin de cet indice pour savoir qu'il est content de vous voir...



Des recherches moins fiables citées trop souvent

Des recherches en sciences sociales dont la fiabilité a été mise en doute sont citées plus souvent que des recherches plus fiables. Et ce, pas par des médias ou sur Facebook, mais par d'autres chercheurs en sciences sociales.

En tout, les recherches qu'on n'a pas été capable de reproduire ont reçu 153 citations de plus, en moyenne, que celles qu'il a été possible de reproduire. Et dans certains cas, plusieurs chercheurs ont continué de citer la recherche après un effort infructueux de reproduction de ses résultats, révèle une récente analyse publiée par deux économistes californiens.

L'idée de pouvoir reproduire des résultats réfère à un important concept en recherche, la reproductibilité : c'est-à-dire la possibilité que d'autres chercheurs puissent obtenir les mêmes résultats que leurs collègues dans une seconde expérience —ce qui donne d'emblée à la première expérience une plus grande crédibilité. Depuis 10 ans, la recherche en

psychologie est passée par rien de moins qu'une « crise de la reproductibilité », et le malaise a atteint d'autres disciplines. C'est ainsi que sont nés des efforts tels que le Social Sciences Replication Project, voués spécifiquement à tenter de reproduire des résultats d'études plus ou moins célèbres. Les deux économistes californiens, Marta Serra-Garcia et Uri Gneezy, ont utilisé les données de trois de ces initiatives portant sur 80 études, et ont comparé les facteurs d'impact des études qu'il avait été possible et impossible de reproduire. Leur étude est parue le 21 mai dans *Science Advances*.

Ils rappellent que l'échec à reproduire une étude ne signifie pas que celle-ci était erronée : la nature humaine est par définition changeante et diversifiée, et reproduire des comportements individuels ou sociaux dans une situation donnée est notoirement difficile. Mais c'est l'équivalent d'un drapeau rouge pour les futurs chercheurs qui seraient tentés de s'en servir comme d'une référence solide.

Agence
Science-Press

Maman et enseignante en simultané, une utopie !

Cette chronique est très personnelle, car elle présente la réalité de deux anciennes élèves et une autre à qui j'aurais pu enseigner. Je suis persuadée que plusieurs se reconnaîtront dans ce texte. Depuis le premier confinement au printemps 2020, je cherchais à savoir comment est-ce qu'elles arrivaient à composer avec cette double réalité, d'être une maman et une enseignante, de porter ces deux chapeaux simultanément. Nous le ferons à travers la routine quotidienne, les exigences de la profession, l'équilibre à maintenir et la perception qu'elles ont de leur réalité.

La routine quotidienne d'une maman enseignante peut pour certaines commencer dès 5 h 45 et se poursuivre jusqu'à tard en soirée. En plus du travail d'enseignante, il faut s'assurer que les enfants ont tout ce qu'il faut pour leur journée scolaire. L'avant-midi se passe devant l'écran, avec des périodes sur la plateforme Teams et du travail asynchrone. La pause du diner est souvent utilisée pour gérer des problèmes de communication, de gestion ou de connexion, ce qui a pour effet qu'elle se passe parfois sans diner.

Vers 12 h 45, il faut reprendre les

ondes et tenter d'enseigner jusqu'à la fin de la journée scolaire. Les soirées et les dimanches sont souvent consacrés à planifier, à préparer et à monter des leçons. Ce qui devient très lourd !

Une journée typique se compose d'un temps d'enseignement, de suivis avec les élèves et leurs parents. Il faut rebâtir beaucoup de matériel pédagogique afin de l'adapter au virtuel, revoir les leçons préparées la veille, préparer le matériel nécessaire pour celles du jour. Tout le travail doit être préparé et envoyé aux parents la veille, les élèves étant trop petits et incapables de se débrouiller. Cette situation exige beaucoup de préparation, il faut avoir un plan A, un B et parfois un C.

De plus, il faut s'assurer de garder les élèves motivés ! Mais comment motiver à travers un écran ? Certains petits n'ont personne pour les surveiller, d'autres ne peuvent se brancher, d'autres n'ouvrent tout simplement pas la caméra. Heureusement que des aides-enseignantes peuvent donner du temps pour appuyer certains enfants. Il est pénible de constater à quel point certains élèves ont régressé, et



pénible également de se demander comment les récupérer. « Le cœur de l'enseignante est pour ses élèves. On se soucie, on s'inquiète... on pense toujours à celui ou celle qui a besoin d'un "surplus". D'un surplus d'amour, d'un surplus de réconfort, d'un surplus de lecture, d'un surplus de math, d'un surplus d'écoute, d'un surplus de câlins... Ce que nous vivons est inhumain, nos enfants souffrent ! Comment combler ce "surplus" à travers des écrans ? » Force est de constater cette dichotomie entre exercer la profession selon ses aspirations et les exigences du métier, particulièrement lorsqu'il n'existe aucune proximité.

Est-il possible de maintenir un équilibre devant une telle situation ? Selon les enseignantes consultées, il s'agit d'une mission impossible. Comment concilier enseignement, maternité, femme de ménage, cuisinière, infirmière, psychologue ? « On essaie d'être bonne partout en même temps ! C'est essoufflant ! Je me sens tiraillée ! Comment être enseignante chez moi, quand je dois aussi être maman ? Et comment être maman quand je dois être enseignante en même temps ? On doit être là pour aider

les enfants des autres, mais parfois on sacrifie du même coup les nôtres. Quelle tristesse ! Nous voulons être là pour les aider, diminuer le stress et l'anxiété, mais en voulant être partout, nous ne sommes nulle part à 100 % ».

À la question, pouvez-vous décrire en trois mots votre réalité de maman et d'enseignante en simultané ? Les réponses traduisent avec éloquence leur état d'être et un sentiment d'impuissance :

... démotivante, épuisante, inquiétante

... *overwhelming*, nouveau défi, requestionnement

... désordre, patience, punition.

La profession d'enseignante est déjà exigeante en temps ordinaire, l'école en virtuel vient en exacerber les difficultés. Projeté-e-s dans cette aventure, sans formation adéquate et sans maîtriser les aléas du virtuel, nous ne pouvons que saluer leur professionnalisme. Nous ne pouvons qu'être empathiques et compréhensifs à leur égard et leur souhaiter tout le courage et l'énergie qu'il faudra pour passer à travers. Finalement, ça va pas si bien que ça !

Saint-Jean : retour après deux ans d'absence

Par Jean-Philippe Giroux

Le comité du Festival de la Saint-Jean de Kapuskasing dévoile la programmation de l'édition virtuelle du festival 2021. Du 21 au 24 juin, le comité présentera des performances vidéo de chansonniers, de danseurs, de poètes, d'humoristes et de tout autre genre d'artistes francophones des environs. Le 24 en soirée, il y aura des performances virtuelles de deux auteurs-compositeurs-interprètes franco-ontariens : Stef Paquette et Damien Robitaille. L'équipe du festival planifie une Saint-Jean en salle pour 2022. « C'était important pour le comité d'offrir un spectacle cette année, souligne le président du comité du Festival de la Saint-Jean, M. Andy Deschamps. Même si le format est virtuel,

notre mandat reste le même : faire vibrer la communauté francophone dans la région du Nord de l'Ontario. » Du 21 au 23 juin, le comité publiera sur sa page Facebook des soumissions vidéo d'artistes de la région de Kapuskasing et ses environs qui mettent en valeur leur talent de scène. La programmation fait partie de la série « Découvertes », un projet qui existait avant la pandémie. Plus de 1000 \$ en chèques-cadeaux seront distribués aux participants.

Les artistes invités

L'artiste de Sudbury, Stef Paquette, est un chanteur de musique folk qui mélange musique et humour parfois grinçant. Il joue souvent seul avec sa guitare et son harmonica,

parfois accompagné de ses musiciens. Son dernier projet musical est sorti en 2015.

Damien Robitaille, un franco-ontarien originaire de Lafontaine, est un chansonnier dont le style musical se rapproche du funk et rétrokitch. Il joue du piano, de la guitare et de la batterie tel un homme-orchestre. Durant la période de confinement, il s'est fait connaître en

diffusant sur les réseaux sociaux une centaine de performances musicales.



Damien Robitaille
Photo : ONF.ca



Stef Paquette
Photo : cultureenb.ca

C'est l'heure de la PAUSE!

E	E	S	E	M	E	E	T	I	L	I	B	I	S	N	E	S	P	P	R
C	T	I	E	H	A	L	R	E	S	O	L	U	T	I	O	N	H	U	U
L	S	L	A	T	C	R	L	O	R	E	I	T	I	O	B	O	E	N	E
A	A	H	C	N	I	U	I	P	A	P	I	E	R	T	H	N	U	T	
I	R	O	L	E	G	S	O	A	T	E	S	O	P	O	C	U	O	M	P
R	T	U	I	M	C	L	N	T	G	N	O	I	R	N	A	S	I	E	A
A	N	E	C	E	O	S	E	E	E	E	E	N	E	N	R	O	T	R	C
G	O	T	H	N	U	C	D	N	D	R	O	L	C	E	E	U	I	I	A
E	C	T	E	E	L	E	O	O	R	I	C	E	R	R	M	F	S	Q	R
P	N	E	E	V	E	N	M	Z	S	E	V	T	A	B	A	F	O	U	T
E	A	O	R	E	U	E	A	N	D	I	P	R	N	M	C	L	P	E	E
R	C	N	I	E	R	E	E	L	T	T	A	E	U	O	O	E	X	D	R
U	A	L	O	T	Q	M	R	E	P	E	Y	R	M	E	I	T	E	E	H
T	D	E	M	R	I	U	S	P	A	J	S	E	A	R	D	C	I	I	S
R	R	X	E	D	A	S	I	M	E	U	A	I	N	T	U	N	M	P	A
E	A	I	M	I	E	M	O	L	O	S	G	M	U	L	T	A	A	E	L
V	G	P	F	L	O	U	I	P	I	O	E	U	E	I	S	L	G	R	F
U	E	T	A	M	R	O	F	Q	M	B	Z	L	L	F	T	B	E	T	G
O	D	I	S	T	A	N	C	E	U	O	R	F	I	T	C	E	J	B	O
R	U	E	T	A	R	U	T	B	O	E	C	E	R	E	G	L	A	G	E

Thème : Photographie / 8 lettres

A Angle	Densité	G Grandeur	O Objectif	Retouche
B Blanc	Dimension	I Image	S Obturateur	Scène
C Boîtier	Distance	L Lentille	P Ombre	Sensibilité
E Cadage	Éclairage	M Lumière	T Ouverture	Silhouette
F Caméra	Écran	N Manuel	V Panoramique	Soufflet
H Capteur	Épreuve	R Mariage	Z Papier	Studio
I Carte	Équilibre	S Mémoire	A Paysage	Sujet
L Cliché	Événement	T Mode	E Photo	Trépied
M Composition	Exposition	U Noir	I Pixel	Vitesse
N Contraste	Filtre	V Nuance	O Plan	Zone
P Couleur	Flash	X Réglage	R Pose	Zoom
R Déclencheur	Flou	Z Résolution	E Réglage	
	Format		I Résolution	

Réponse du mot caché : **RETROUVE**

LA SOLUTION MAGIQUE POUR DES BBQ RÉUSSIS



MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE

Pour repas à emporter ou autres informations : 705 362-4517

Le paradis, c'est d'être assis à la terrasse un soir d'été et d'écouter le silence.

- Alec Guinness

Cocktail sans alcool ananas, érable et citron

INGRÉDIENTS

- ♥ 1 tasse d'eau
- ♥ 3 larges bandes de zeste de citron
- ♥ 1/2 tasse de sirop d'érable
- ♥ 2 1/2 tasses de jus d'ananas non sucré, froid
- ♥ 1/3 tasse de jus de citron
- ♥ 1 bouteille de soda nature (de type club soda), froid (1 L)
- ♥ Glaçons
- ♥ Quartiers d'ananas
- ♥ Tranches de citron



PRÉPARATION

1. Dans une petite casserole, mélanger l'eau, le zeste et le sirop. Porter à ébullition, en brassant, jusqu'à ce que le sirop soit dissout. Réduire le feu et laisser mijoter à découvert pendant 10 minutes. Laisser refroidir complètement. Filtrer le sirop dans une passoire fine placée sur un bol. Couvrir et réfrigérer jusqu'à ce qu'il soit bien froid. (Le sirop se conservera jusqu'à 2 semaines au réfrigérateur).

2. Dans un grand pichet, mélanger le sirop refroidi et les jus d'ananas et de citron. Verser doucement le soda nature et mélanger délicatement. Ajouter des glaçons, des quartiers d'ananas et des tranches de citron. Servir aussitôt.



Pour en faire une version alcoolisée, on ajoute 1 tasse (250 ml) de rhum ou de vodka avant de le réfrigérer.

Retour du SUDOKU!

JEU N° 720

						8		
			9				2	5
7				3				6
	2	8			7			
		3	6	4	1			
							5	
	7			8			1	
	3	9		5				
2	1				3		4	

NIVEAU : DIFFICILE

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 720

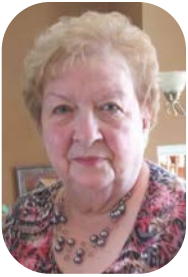
8	7	6	3	9	2	5	1	4
2	4	9	7	5	1	6	3	8
3	1	5	6	8	2	9	7	4
6	5	1	8	2	3	7	4	9
7	8	2	1	7	9	3	6	5
4	9	3	7	6	5	8	2	1
9	6	7	2	3	8	1	5	4
5	2	7	9	1	6	4	8	3
1	3	8	5	7	4	2	9	6

NÉCROLOGIE



Marc Côté

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Marc André Côté survenu accidentellement le vendredi 21 mai 2021, à l'âge de 48 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe, Louise Plamondon, ainsi que ses deux enfants : Mandy (Jesse) et Ryan (Cloé) de Jogues. Il laisse aussi ses parents, André et Françoise Côté, ainsi qu'une sœur, Lina (Marc) tous de Jogues. Il manquera également à ses beaux-parents, Richard et Danielle Plamondon de Hearst, ainsi qu'à ses deux beaux-frères, Pierre (Crystal) de Kapuskasing et Marc (Sylvie) d'Orléans. Il laisse aussi derrière lui ses neveux et nièces : Martin, Daniel, Mylène, Alex, Jessica, Aiden, Ryley, Arianna et Max. Il fut précédé dans la mort par son beau-frère, Steve Brunet. On se souvient de Marc comme d'un homme travaillant, aimant, respectueux et taquaineur. Il était toujours heureux de se retrouver en forêt, que ce soit pour la chasse, la pêche, le camping, les rencontres entre ami-e-s ou avec sa famille autour d'un feu, surtout avec une brochette de six saucisses. Il aimait bien faire un brin de jasette à n'importe qui qu'il croisait avec, surtout, un bon café entre les mains. Marc faisait partie de la brigade de Pompiers volontaires de Jogues depuis une trentaine d'années. Son passage parmi nous s'est terminé trop tôt, mais Marc va laisser une trace profonde dans le cœur de ses collègues de travail chez Villeneuve Construction, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines, ses ami-e-s, ses partenaires de café et tous ceux qui ont croisé son chemin lors de son court séjour parmi nous. Une bénédiction des cendres en privé aura lieu aux Services funéraires Fournier. Nous vous remercions d'accompagner la famille de Marc en pensées et prières durant ces moments difficiles. La famille apprécierait les dons en la mémoire de Marc envers la Société canadienne du diabète ou envers la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada.



Laurette Trottier

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Laurette Trottier (née Dault), le dimanche 30 mai 2021, à l'âge de 82 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Elle laisse dans le deuil six enfants : Michel (Suzanne) de Gatineau, Denis (Rose) de Mississauga, Jacinthe (Tim) de Stoney Creek, Louise de Matheson, Yvon (Christine) de Hearst et Lise (Jeff) de London. Elle laisse également dans le deuil un frère, Zotique de Timmins; trois sœurs : Darkise de Gatineau, Diane et Nicole de Hearst; ainsi que 14 petits-enfants : Mélanie, Mylène, Stéphanie, David, Isabelle, Christine, Philippe, Rheanne, Emerson, Matthew, Joël, Michael, Lucas et James; et huit arrière-petits-enfants : Alexia, Martin, Joseph, Sophia, Lucas, Nicholas, Fynn et Evelyn. Elle fut précédée dans la mort par ses parents, Raoul et Berthe (née Boudrias); son époux, Marcel; quatre sœurs : Lise, Liliane, Simone et Gertrude; ainsi qu'un frère, Ronald. On se souvient de Laurette comme d'une dame qui appréciait les petits plaisirs de la vie, entourée de l'amour de ses six enfants. Excellente cuisinière, elle aimait préparer des repas et ses fameux desserts pour son entourage. Elle aimait bien fredonner au son de la belle musique et avait toujours de bonnes histoires à raconter. Le jardinage était un loisir qu'elle appréciait particulièrement, mais sa passion première était toujours le bien-être et l'amour qu'elle portait pour ses enfants et sa famille. Elle laisse des souvenirs irremplaçables dans le cœur de tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée. La famille apprécierait les dons en la mémoire de Laurette envers la Société canadienne du diabète. En raison des restrictions provinciales de la pandémie actuelle, les funérailles de Laurette auront lieu à une date ultérieure. Nous vous aviserons quand une date sera déterminée et vous remercions de garder la famille de Laurette dans vos pensées et prières pendant ces moments difficiles.



OFFRE D'EMPLOI adjoint(e) administratif(tive)

La Corporation de la Ville de Hearst est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administratif(tive) au Service de développement économique. Relevant de la direction, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat d'accomplir les tâches administratives du service de développement économique reliées à la tenue de livres, les rapports de subventions, la gestion des édifices sous la responsabilité du Service, la coordination de divers comités, le service de la réception et la gestion de la boutique cadeaux, ainsi que différentes tâches connexes.

Ce poste administre les services suivants :

- S'assurer du service au bureau de réception, de la promotion des articles à vendre, de transiger avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires;
- Gérer l'ensemble des comptes à payer et des comptes à recevoir pour le compte du service, des subventions et de la Corporation développement Hearst;
- Organiser les réunions des divers comités et tenir à jour les comptes-rendus des rencontres;
- Assister la direction et le personnel dans la production de rapports ou documents, ainsi que dans l'organisation de réunions ou d'événements;
- Assurer la gestion administrative des subventions : suivi financier et fournir les rapports requis;
- Assurer la gestion des immeubles gérés par le service de développement économique et être responsable des contrats de location.

Compétences requises :

- Diplôme d'études collégiales en administration de bureau ou études connexes
- 1 à 3 années d'expérience pertinente
- Excellente connaissance du français et anglais écrit et oral

Pour la description détaillée de l'emploi, veuillez consulter
« Offres d'emploi » sur le site web www.hearst.ca.

Rémunération

Un taux horaire entre 21,18 \$ et 26,47 \$ proportionné avec les qualifications et ainsi qu'un programme d'avantages sociaux complet sont offerts, incluant un régime de retraite.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature, **avant le 16 juin 2021 à 16 h** à l'adresse suivante ou par courriel :

Stéphane Lapointe, directeur
Service de développement économique
SP 5000
523, route 11 Est
Hearst, ON
POL 1N0
slapointe@hearst.ca

ATTENTION !

Êtes-vous sur l'assurance invalidité ? Est-ce que la compagnie d'assurance vous dit que vous ne qualifiez plus pour votre assurance invalidité, car elle ne vous considère plus comme totalement et complètement invalide ? Si oui, s'il vous plait me contacter pour aider à déterminer si vous avez un cas. Je m'appelle **Lynne Martin Veilleux**. Je travaille pour la firme d'avocats **Share Lawyers** comme commis médicale. Je prépare des sommaires médicaux complets pour la firme et ceci est essentiel pour gagner des cas de ce genre. Si vous devenez un client chez Share Lawyers, nous irons au-delà des attentes pour assurer un bon résultat pour vous. N'hésitez pas à me joindre dès aujourd'hui par téléphone ou par texto au

705 372-5833

ou par courriel à lmartinveilleux@sharelawyers.com.

Ça me fera plaisir d'aider à enclencher le processus pour vous.

L'INFO SOUS LA LOUPE
TOUS LES VENDREDIS
DE 11 H À 13 H

EN REPRISE LE SAMEDI DE 9 H À 11 H

Avec Steve Mc Innis

Présenté par :



CINN911.com

Programmation été 2021, CINN 91,1

Débutant le lundi 7 juin

En semaine

6 h à 9 h	Debout on se lève! avec Yves Chalifoux
9 h à 10 h	L'entrée au boulot, 100 % musique
10 h à 11 h	CINN au boulot
11 h à 13 h	Le Détour de Marcel Marcotte
13 h à 14 h	Top Succès avec Bob Péloquin
14 h à 16 h	L'Amalgame avec Nico Hamel
16 h à 18 h	Écoute, c'est l'heure avec Ellie Mc Innis
18 h à 20 h	Party d'été en 120 minutes
	Zone rétro (jeudi 18 h à 19 h)
	Les années vinyles (jeudi 19 h à 21 h)
	Top succès (vendredi 19 h à 21 h)
21 h à minuit	100 % franco
Minuit à 6 h	Les nuits blanches
	Kill's Mix (vendredi minuit à 1 h)
	Piste de danse (1 h à 5 h)



Samedi

6 h à 9 h	Rétro matin!
9 h à 11 h	Décompte CINN 91,1
11 h à 12 h	Le radio-bingo
12 h à 13 h	CINN sur commande
13 h à 18 h	Génération 70-90
18 h à 20 h	DJ DG
20 h à 21 h	Party Rap
21 h à minuit	Club 911
Minuit à 4 h	Piste de danse
4 h à 6 h	Les nuits blanches

Dimanche

6 h à 7 h	Zone rétro
7 h à 9 h	Les années vinyles
9 h à 12 h	Remplis ta tasse
12 h à 15 h	La Gang à Alex (country)
15 h à 18 h	Destination Country
18 h à 20 h	Mi-chemin Country
20 h à 22 h	Chez Gauthier
22 h à minuit	Coco jazz
Minuit à 6 h	Les nuits blanches

